

DECLARATION

FEDERATION CGT DU PERSONNEL DES ORGANISMES SOCIAUX Lors de la RPN Classification du 17/09/2024

Déclaration FNPOS CGT à l'attention de la direction de l'UCANSS, des caisses nationales et des ministères de tutelle.

Depuis le début des négociations, l'employeur fait preuve d'une absence totale de prise en compte des revendications légitimes des salariés.

À ce jour, en parallèle de la négociation classification aucune avancée significative n'a été réalisée concernant :

L'augmentation de la valeur du point pour 2024 ;

La mobilisation de l'enveloppe de 56 millions € initialement prévue pour la prime de partage de la valeur ;

L'activation de la clause de revoyure du titre restaurant pour atteindre le plafond 2024.

Pire encore, la négociation sur la complémentaire santé a abouti à une augmentation de la cotisation salariale. L'employeur, sous prétexte de la situation politique actuelle, refuse tout engagement de dépenses supplémentaires.

La FNPOS CGT dénonce avec force le projet de classification proposé par l'employeur.

Les mesures proposées sont une insulte pour la majorité des salariés, avec 60 % d'entre eux qui n'en bénéficieront que très peu, voire pas du tout. La « fausse » mesure collective annoncée, une garantie minimale de 3 points de compétences, représente un gain financier dérisoire de seulement 22,83 € bruts par mois pour la majorité des salariés en place. Et ce n'est pas le tour de passe-passe de l'Ucanss relayé par certaines organisations syndicales qui, pour faire avaler la pilule, annualise ces 3 points ridicules sur 14 mois. Cela ne permettra pas de compenser l'inflation à deux chiffres de ces dernières années. A croire que les ministres de tutelle, les directions de l'Ucanss et des caisses nationales sont nés avant la honte.

Nous dénonçons cette situation inacceptable et exigeons des mesures concrètes et significatives pour tous les salariés. De plus l'employeur, conscient que de nombreux salariés vont se retrouver au bord du chemin, utilise 40 % de l'enveloppe à des fins autres que la classification, pensant éviter la grogne des salariés. Il est impératif de reconnaître et de valoriser la compétence acquise des personnels en place, et non de se concentrer uniquement sur l'attractivité au détriment, par la fongibilité, de la reconnaissance des compétences.

De plus, cette négociation se déroule dans un climat de répression syndicale inacceptable. Plusieurs de nos camarades militants de la CGT sont menacés de sanctions disciplinaires en raison de leur action syndicale légitime. Nous ne tolérons pas ces tentatives d'intimidation et de musellement de la voix syndicale. Si l'employeur cherche la confrontation avec notre organisation syndicale, il sera servi !!!
Car quand on touche à un militant de la CGT, c'est à toute la CGT qu'on s'attaque !!!

En conclusion, nous exigeons des moyens financiers supplémentaires et une révision complète du projet de classification afin de garantir une véritable reconnaissance des compétences et des parcours professionnels pour tous les salariés. L'employeur fidèle exécutant du gouvernement et du patronat doit cesser son mépris de classe vis-à-vis des travailleurs de la Sécurité sociale et prendre en compte leurs revendications légitimes.